



**COLLEGE**

**PUBLICATION OFFICIELLE - AVIS**

Madame,  
Monsieur,

Le Président de la zone de secours « N.A.G.E. » a l'honneur de vous communiquer, par la présente, la **liste des décisions** prises lors de la réunion du **Collège** de la zone de Secours « N.A.G.E. », qui s'est tenue ce **mardi 4 février 2020 à 12 h 30**, à la salle de réunions du Bourgmestre de et à Namur :

***FINANCES***

5. Reports de crédits ordinaires et extraordinaires 2019.
6. Engagement de certaines dépenses ordinaires contractuelles 2020.
7. États de recouvrements.
8. Bons de commande – Engagement de dépenses ordinaires.
9. Bons de commande – Suivi de la délégation accordée au Président.
10. Mandatement et ordonnancement des dépenses.

***PERSONNEL***

11. Pers. CALOG – Recrutement d'un d'un technicien informaticien B1 ou D4.
12. Pers. CALOG – Recrutement d'un Responsable juridique & RH – Clôture sans lauréat - Ouverture d'une nouvelle procédure de Recrutement d'un Juriste.
13. Pers. Op. volontaire – Sapeurs – Constitution d'une réserve de recrutement.
14. Pers. op. pro – Désignation Sergent ff CODIS – Prolongation.
15. Pers. op. vol. - Promotion par avancement de grade – Sergents – Fin de stage.
16. Pers. CALOG - Formation "Entretien Holmatro".
17. Pers. CALOG - Formation « TCO », Hygiène alimentaire et normes AFSCA.

**Maxime PREVOT**

**Président**

Publié sur le site Internet de la Zone  
à partir du  
pour une durée de minimum 20 jours.

Fait à Namur le

La Secrétaire,  
F. LAMBERT